

## Charte d'engagement des skippers au pôle Lorient Grand Large

Le Pôle Course de Lorient Grand Large a pour mission d'accompagner, d'entraîner et de former les skippers amarrés à Lorient La Base.

Cette charte a pour objet la définition des engagements respectifs liant l'association Lorient Grand Large et les skippers adhérents.

### Engagements des skippers :

- Être à jour de sa cotisation annuelle,
- Avoir un projet de course au large cohérent avec l'ambition de résultat affiché,
- Afficher son appartenance au pôle et participer à l'émulation de groupe ainsi qu'au dynamisme de l'association,
- Participer au minimum à deux formations par an,
- Être titulaire d'une licence FFVoile « compétition » à jour ou un équivalent pour les coureurs étrangers,
- Être présent ou représenté à l'Assemblée Générale annuelle de LGL,
- Disposer d'un bateau basé à Lorient La Base (pour les Figaro étude au cas par cas)
- Fournir à Lorient Grand Large un certificat médical valide d'aptitude à la pratique du sport pour participer aux séances proposées par l'association dès la première séance.

### Pour les besoins de communication :

- Permettre à LGL de communiquer sur ses skippers constituant une banque d'images (portraits / bateaux / flotte),
- Permettre à LGL d'utiliser ces photos en vue de la promotion des skippers et du pôle course lorientais (toutes les images/photos adressées à l'association doivent être libres de droits. A défaut, toute pénalité adressée à l'association sera refacturée au skipper),
- Permettre à LGL d'apposer son logo au moyen d'un adhésif collé sur le tableau arrière ou la bôme du bateau du skipper,
- Identifier quand cela est possible Lorient Grand Large sur les réseaux sociaux pour repartager le contenu.

### Règles de fonctionnement :

- Les formations à terre, stages sur l'eau et accompagnements doivent être réglés en amont des prestations,
- Pour permettre le bon déroulement des formations, stages et accompagnements, les skippers devront s'inscrire au minimum 5 jours à l'avance,
- Toute défection à un stage ou une formation devra se faire 5 jours ouvrés avant la date de la prestation pour prétendre à un remboursement,
- Pour toute participation à un stage sur l'eau, l'ensemble des personnes présentent à bord devront adhérer à minima sous la forme adhésion « invité(e) »,
- Toute personne conviée sur le bateau lors d'un stage (ou d'un entraînement) doit à minima souscrire une adhésion « INVITE » pour des raisons d'assurance.

### Engagements de Lorient Grand Large :

- Mettre en place un programme de formations et de stages sur l'eau adaptés aux besoins de la préparation sportive des skippers en collaboration avec le Collectif des entraîneurs de Lorient La Base,
- Proposer un accompagnement du groupe de coureurs « LGL » sur les grandes courses de la saison en organisant un suivi météo et d'aide à la performance,
- Offrir un programme de préparation physique hebdomadaire complet,
- Être à l'écoute des skippers concernant leurs besoins dans la préparation de leur saison,
- Promouvoir la course au large et les résultats de ses adhérents sur le site internet, les réseaux sociaux et la newsletter de l'association,
- Défendre les intérêts et relayer les besoins des adhérents auprès de Lorient l'Agglomération.

[contact@lorientgrandlarge.org](mailto:contact@lorientgrandlarge.org)

6 Bis Rue François Toullec  
Lorient La Base - 56100 LORIENT  
+33 (0)2 97 32 80 05

[www.lorientgrandlarge.org](http://www.lorientgrandlarge.org)

SIRET 523 091 668 000 39